

**SIGNATURE DES ACCORDS DE DONNÉS POUR LE PROJET
D'URGENCE POUR LA RÉHABILITATION DU SECTEUR
ÉLECTRIQUE : PURE ET POUR LE PROJET D'APPUI À LA RELANCE
DE LA CONSERVATION DES PARCS ET JARDINS : PARC-CI**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES**

- Monsieur Le Ministre de la Fonction Publique, assurant l'intérim du Ministre des Mines et de l'Énergie ;
- Monsieur Le Ministre de l'environnement ;
- Monsieur le Directeur des Opérations de la Banque Mondiale ;
- Madame et Monsieur les Directeurs de Cabinet ;
- Madame le Directeur Général de la SOGEPE ;
- Monsieur le Directeur Général de l'OIPR ;
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la Fondation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Spéciaux ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux ;
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Techniques ;
- Chers amis de la Presse ;
- Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités ;
- Honorables invités, Mesdames et Messieurs

En ces instants solennels de signature des accords de Don du **Projet d'Urgence Pour la Réhabilitation du Secteur Électrique** et du **Projet d'Appui à la Relance de la Conservation des parcs et réserves de Côte d'Ivoire**, il m'est agréable de vous adresser mes vives et chaleureuses salutations, pour avoir accepté de rehausser de votre présence distinguée, cette double cérémonie.

Ma joie est d'autant plus grande, que les financements sont ciblés sur deux secteurs stratégiques : à savoir le secteur électricité et l'environnement.

C'est pourquoi, je voudrais encore une fois, saisir cette opportunité, pour exprimer l'infinie reconnaissance du Gouvernement ivoirien, fort bien représenté ce jour, ainsi que mes sincères remerciements, à l'ensemble de nos partenaires, pour le soutien et la grande compréhension dont ils font preuve, depuis la reprise de la coopération financière avec la Côte d'Ivoire.

Dans la même veine, qu'il me soit autorisé de faire une adresse particulière à la Banque Mondiale, et à mon ami et frère : M. MADANI TALL, Directeur des Opérations pour la Côte d'Ivoire.

Cher ami, vous avez joué un rôle crucial dans le processus d'admission de la Côte d'Ivoire à l'initiative PPTTE, mais aussi favorisé l'ouverture de l'ancien portefeuille de projets, ainsi que l'octroi de nouveaux dons, destinés à aider notre pays à se reconstruire et à préparer la relance économique. Soyez-en remercié.

Je ne doute pas un seul instant de votre disponibilité à en faire davantage, si nous améliorons nos performances au niveau de la mise en œuvre des projets.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Honorables invités

En abordant le premier événement qui réunit, permettez-moi de rappeler que le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale a approuvé, le 09 Juin 2009, un don de l'Association de Développement International (IDA), pour la mise en œuvre du Projet d'Urgence pour la Réhabilitation du secteur Electrique (PURE), d'un montant de 50 millions de dollars soit environ 25 milliards de FCFA.

Le Projet d'Urgence pour la Réhabilitation du secteur Electrique,

visé à aider la Côte d'Ivoire à relever les défis majeurs de modernisation et de gouvernance au niveau du secteur énergie.

Ce Don contribuera en conséquence à la réhabilitation et à l'extension du réseau de distribution d'énergie électrique, à l'amélioration des performances, au renforcement des capacités des acteurs et à la viabilité financière de l'alimentation en électricité en Côte d'Ivoire.

Il intervient dans un contexte où le Gouvernement reste déterminé à poursuivre ses efforts de transparence et de réforme du secteur Energie, afin de limiter les déficits du secteur et parvenir à l'équilibre et la rentabilité financière du secteur.

Excellences, Mesdames et Messieurs, Honorables invités

Le second événement qui nous réunit ce jour, est la signature de l'accord de don pour la mise en œuvre de projets d'appui à la relance de la conservation des aires protégées de la Côte d'Ivoire (PARC-CI).

Ce projet d'un montant de 2,54 millions de dollars US soit 1,143 milliards de FCFA, vise, à travers ses quatre composantes, à répondre à la crise environnementale en Côte d'Ivoire, dans l'optique de la préparation d'un Programme de gestion des aires protégées (PCGAP) et aussi pour appuyer l'Office ivoirien des parcs et des réserves et la Fondation des parcs et réserves.

Ce projet vient donc à point nommé, pour aider la Côte d'Ivoire à reconstituer la source principale de sa richesse, la forêt, qui, ces dernières années, s'est fortement dégradée.

A l'occasion de ce don, d'autres partenaires tels que l'Union Européenne, le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), apportent également des contributions financières, pour soutenir cette noble initiative.

A l'ensemble des acteurs intervenant dans les deux secteurs, je

voudrais vous exhorter à mettre en œuvre toute la stratégie nécessaire, afin d'aboutir à la mobilisation des ressources ainsi mises à notre disposition et à atteindre els résultats escomptés.

Ces deux projets se rajoutent au portefeuille de projets multisectoriels actifs dont le volume des ressources en jeu, depuis 2007 est estimé à 386 millions de dollars, soit 193 milliards de FCFA. Ce portefeuille ainsi que les nouvelles opportunités de financement, illustrent de fort belle manière la qualité de la coopération de notre pays avec la Banque Mondiale.

Nous espérons la poursuite et le renforcement de ces financements, notamment dans le prochain cadre d'intervention de la Banque Mondiale en faveur de la Côte d'ivoire, pour la période 2010-2013.

C'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos, en réitérant mes remerciements à l'ensemble de nos partenaires au développement.

Merci de votre aimable attention.

Charles KOFFI DIBY